

ORDRE DES AVOCATS
A LA
COUR DE PARIS

Le Bâtonnier

Paris, 29 juin 2021,

Objet : invitation à Campus Paris du 6 au 8 juillet à diffuser auprès des avocats membre de votre organisation

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

C'est avec joie que je vous informe de la tenue prochaine de Campus Paris, événement annuel dédié à la formation continue des avocats parisiens. Cette manifestation d'envergure se déroulera entre les 6 et 8 juillet inclus et sera accessible au format hybride, en version numérique ou en présentiel à la Maison de la Chimie située au 28 bis, rue Saint-Dominique – 75007 Paris.

A nouveau cette année, l'inscription des avocats provenant de barreaux étrangers est totalement gratuite et permettra d'accéder à une série de webinaires animés en direct par les meilleurs experts du barreau de Paris pour se former à tous types de sujets. Pour s'inscrire et bénéficier de la gratuité, il suffit de se connecter au site www.avocatcampus.org et de sélectionner dans l'onglet « précisez le barreau » le champ « autres barreaux étrangers ». Je vous saurais donc gré, si cette initiative devait rencontrer votre intérêt, de bien vouloir la faire connaître au plus grand nombre de vos membres.

Alors que la crise sanitaire liée au Covid-19 entraîne de graves bouleversements de nos sociétés à l'échelle mondiale, il est fondamental pour les professionnels du droit de pouvoir monter en compétence pour mieux rebondir et venir en aide à leurs clients. C'est pourquoi j'ai voulu ouvrir aussi largement que possible ce grand événement de formation continue qu'est Campus Paris.

J'attire notamment votre attention sur le fait que notre secrétaire de la commission internationale de l'Ordre des avocats de Paris, Laurence Krief, interviendra le mercredi 7 juillet de 14h30 à 16h30 sur le sujet : "Violences économique dans la famille".

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les Bâtonniers, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'assurance de ma parfaite considération,



Olivier Cousi

ORDRE DES AVOCATS

A LA

COUR DE PARIS

Le Bâtonnier

Subject: Invitation to Campus Paris from 6 to 8 of July to be distributed to your members

Mr and Mrs Presidents,

The Paris Bar is honoured to let you know about the upcoming Campus Paris, our annual event dedicated to the continuing education of the 30,000 lawyers of the Paris Bar. This major event will take place between the 6 and 8 of July and will take place online or on site at the following address : Maison de la Chimie (28 bis, rue Saint-Dominique – 75007 Paris) . Participants must be fluent in French as no translation will be provided.

Lawyers from your bar association will have the opportunity to access for free a series of live webinars led by the best experts from the Paris Bar on a large variety of topics. To register and benefit from free access, simply log on to the website and select the "other foreign bars" field in the "specify bar" tab <http://www.avocatcampus.org>. If this initiative is of interest to you, I would be grateful if you would make it known to as many of your members as possible.

At a time when the Covid-19 pandemic is causing serious upheavals in our societies, it is fundamental for legal professionals to improve their skills in order to bounce back and help their clients. This is why I wanted to open as widely as possible the major continuing education event I am writing to you about.

In particular, I would like to draw your attention to the to the fact that our Secretary of the International Commission of the Paris Bar, Laurence Krief, will be intervening on 7 July from 2:30 to 4:30 p.m. CEST on the following subject :“Economic violence in the family”.

Once again, I invite you to publicize this initiative as widely as possible. I am at your disposal for any questions you may have regarding its organization.

Please accept, Mr and Mrs Presidents, the assurance of my highest consideration,



Olivier Cousi